

CCAS DE CHAMBERY

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi trois novembre à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres en date du 29 octobre 2025, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N°	TITRE	VOTE
1.1	BUDGET EHPAD : DECISION MODIFICATIVE N°1	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.2	BUDGET HEBERGEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.3	BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX : DECISION MODIFICATIVE N°1	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.4	BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.5	BUDGET HEBERGEMENT : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.6	BUDGET AIDE A DOMICILE : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.7	BUDGET EHPAD : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.8	BUDGET PRINCIPAL : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.9	BUDGET M57 M 22 MODIFICATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.10	TARIFICATION 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.11	GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION D'UNE TIERCE MAINTENANCE POUR LA GED	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.12	MARCHE REVETEMENT SOLS DE PAUL BERT : CONVENTION MAITRISE D'OUVRAGE VILLE-CCAS	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.13	CONVENTION PRISE EN CHARGE FRAIS ENGAGES PAR CRISTAL HABITAT - AMI ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.1	ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DU CDG73 POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.1	SERVICE AUTONOMIE : AUTORISATION POUR SOLLICITER LA CREATION DU SERVICE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.2	SERVICE AUTONOMIE : ADOPTION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET PROJET DE SERVICE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.3	SERVICE AUTONOMIE : AVENANT AU CPOM PORTANT SUR LA PROLONGATION DU CPOM EN 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.4	RESIDENCES AUTONOMIE, PENSIONS DE FAMILLE ET EHPAD : MISE EN PLACE CLAUSE RESOLUTOIRE DANS LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET CONTRAT DE SEJOUR	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

4.1	PARTENARIAT AVEC LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

- ◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 OCTOBRE 2025 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est clôturée à 16h15.

Publié et affiché à Chambéry, le

12 NOV. 2025

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.

Christelle FAVETTA SIEYES
Conseillère municipale Chambéry-3
Adjointe au Maire en charge de
Cohésion et Jeunesse / Santé et Seniors
Vice-Présidente du C.C.A.S. de Chambéry